**Cours N°5 : T.D N° 1 : du sujet de recherche à l’avant-projet de recherche**

**Objectifs : l’étudiant devrait être capable de :**

1. **Identifier les composantes principales d’un avant-projet de recherche.**
2. **Ecrire un avant-projet de recherche**

L’avant-projet de recherche est la première étape vers l’écriture d’un travail de recherche qui est appelé à s’inscrire dans les normes universelles de la recherche.

Pour ce faire, l’étudiant veillera à rédiger une introduction convenable. Elle doit être claire, précise et ne comportant aucun contre sens et/ou ambiguïté.

L’avant-projet de recherche prend en charge deux variables :

**A/ L’introduction**

Elle doit être centrée sur le sujet du mémoire à réaliser où l’étudiant resterait distant de toute narration subjective s’inscrivant dans l’esprit du remplissage. A cet effet, le choix d’un discours scientifique en est une nécessité/obligation.

L’introduction, dans un avant-projet de recherche, comporte :

1. un aperçu général servant de préambule.
2. Une problématique clairement énoncée où doivent apparaitre les mots clés de la recherche envisagée.
3. Des hypothèses de recherche formulées à la base du protocole de recherche préconisé.
4. Un objectif de recherche énonçant clairement le produit final ou l’aboutissement final de la recherche.
5. Un plan provisoire qui sert de feuille de route dans l’élaboration de la recherche. Il se compose de parties, de chapitres ou de sections.

**B/ La bibliographie**

Au commencement, l’étudiant optera pour une bibliographie sélective. Ce sont les premières références de base pour l’écriture de l’avant-projet de recherche. De ce fait, elle doit contenir en majorité des articles ou ouvrages ayant un lien direct avec le sujet de recherche. La bibliographie ne doit englober que des références effectivement lues. Sinon introduire une rubrique : « Pour plus d’informations, voir : … ».

***A titre d’illustration, nous proposons aux étudiants deux introductions de deux avant-projets de recherche avec leur bibliographie. Le 1er a trait aux sciences des textes littéraires quant au second, il relève de la didactique des langues-cultures.***

NB : le 1er avant-projet est tiré du mémoire de magistère en Sciences des Textes Littéraires, de son auteur Abane MADI, actuellement maitre de conférences à l’université de Tizi Ouzou.

Le second fait référence à son auteure Samira MERZOUK, tiré de sa thèse de doctorat en didactique des langues-cultures, actuellement maitresse de conférences à l’université Sétif 2.

**Introduction générale**

Les travaux réalisés sur la littérature maghrébine n’ont jamais tourné le dos à la partie sociologique de la littérature. Ainsi, les rapports auteurs-société animent-ils aussi bien les débats organisés par les acteurs sociaux (débats publics) que ceux auxquels se livrent les critiques affiliés à l’académie. Pour ce qui est de notre travail, nous nous donnons pour objectif d’expliquer comment un auteur peut faire appel aux discours sociaux pour défendre une idée qui ne reçoit pas le consentement de tous les éléments du groupe. Autrement dit, l’on veut savoir si l’auteur représente un courant idéologique précis et s’il est en mesure de s’en proclamer porte-parole. C’est important pour nous de comprendre le fait littéraire dans les dynamiques sociales. Il s’agirait d’analyser les rapports qu’entretient l’auteur avec le groupe, de prévoir la portée du récit dans l’opposition aux idéologies dominantes. Toutefois, nous n’abandonnons pas le sujet étant donné qu’il présente une force créatrice qui est au-dessus de toutes les contraintes sociales. Pour ce faire, nous avons opté pour la sociocritique.

Achour écrivait : *« La sociocritique a pour objet d’étude une lecture immanente du texte et la restitution de sa teneur sociale : interroger la « socialité » de l’œuvre dans sa textualité. »[[1]](#footnote-2)* Il est question, dans ce travail, d’examiner ce postulat: Pourquoi l’auteur sollicite-il l’Histoire au moment où celle-ci cimente les liens sociaux? Il en ressort plusieurs questions. Entre autres ramifications prévues, comment la collectivité se sert du poétique pour adopter une idéologie réfractaire aux discours dominants? Comment le roman Les chercheurs d’os de Tahar Djaout peut-il être à la fois une expression individuelle et une critique du groupe social? Le texte littéraire est-il toujours subordonné à un discours idéologique ? Un auteur peut-il porter un regard critique sur un sujet si sensible que celui de l’Histoire ?

La procession du travail se fera en vérifiant les hypothèses suivantes :

-Le contexte postcolonial a favorisé l'émergence d'une écriture subversive nécessitant un repli pathologique (propre à l’écriture) et une remise en cause de l'Histoire collective (fait qui anime le mouvement idéologique). Djaout s'inscrit dans cette optique en étant à la fois poète et romancier, journaliste et figure méconnue d'un engagement socialement normé. Le discours sur l’Histoire est mobilisé par tous les acteurs idéologiques qui ont des prolongements dans la littérature. L’œuvre de Djaout peut en être la parfaite illustration.

-L’auteur est un sujet social qui développe une expression parallèle aux discours sociaux, c’est-à-dire l’expression artistique. L’œuvre en question privilégie le discours social qui est pourtant rejeté par l’artiste. Il s’agit, donc, d’élucider cette antinomie.

L’analyse de l’œuvre, la comparaison des mouvements politique et littéraire, l’examen des conditions ayant été à l’origine du positionnement de l’auteur dans le récit et dans le discours ; tous ces éléments nous mèneront à vérifier nos hypothèses. Nous avons fait appel à l’Histoire, à la sociologie, à la psychanalyse et à la philosophie, en vue de répondre à notre problématique. Dans un magma "anthropologique", nous sommes tenus à expliquer un fait littéraire dans une dynamique traditionnelle qui oppose l’auteur à son contexte, à ses concitoyens et à toutes les restrictions.

L’œuvre Les chercheurs d’os nous a paru importante dans le parcours littéraire de l’Algérie indépendante. Ceci pour plusieurs raisons.

D’abord, l’œuvre ouvre une nouvelle ère idéologique, celle de la critique de l’Histoire. Au moment où tout est focalisé sur les exploits d’un nationalisme unanimiste, des auteurs tentent, par l’écrit littéraire, de rendre vaines les tentatives de l’idéologisation de l’Histoire. Le mérite revient à autre auteur, Rachid Mimouni en l’occurrence. Mimouni écrivait sur un ton de culpabilité qui rime aux attentes du groupe laissées jadis pour les instances savantes (l’on note la mobilisation du récit pour un discours perçant) : *« Naïfs, nous l’étions tous. Nous sommes descendus de nos montagnes la tête emplie de rêves. Nous rêvions d’inscrire la liberté dans tous les actes, la démocratie dans tous les cœurs, la justice et la fraternité entre tous les hommes…Mais tandis que le peuple en liesse fêtait ses retrouvailles avec la liberté, d’autres hommes tapis dans l’ombre, tiraient des plans sur l’avenir… »[[2]](#footnote-3)*

Ensuite, l’œuvre provient d’un auteur engagé dans les débats publics et issu de la nouvelle génération qui n’a pas été active dans la guerre de libération nationale. Il pourrait dépasser les luttes nées entre les différents acteurs politiques ayant contribué à l’œuvre de libération nationale. Aussi, l’œuvre présente-t-elle une originalité puisque les faits se déroulent après l’indépendance et le texte mobilise l’Histoire d’un point de vue critique. Le texte en question ne semble pas vouloir perpétuer l’héritage katébien. L’écriture de Djaout est proche d’un réalisme étrange puisque l’auteur passe de la poésie au roman. La poésie de Djaout voulait rester dans le sillon d’une écriture qui avait pour matrice civilisationnelle et technique une France qui vit les contrecoups de mutations sociales qui paraissaient dépasser les frontières géographiques. Dans l’écriture djaoutienne, le passage au roman n’a pas été sans conséquences, l’auteur se détache de ma vocation essentielle et intègre les clivages et les dynamiques qui animent le groupe. L’écriture romanesque constitue le socle du combat que les appareils médiatiques attribuent au poète. La poésie devrait s’effacer au profit du roman. Si dans la première expression, Djaout restait en dehors des polémiques sociales ; dans la seconde l’auteur dérape vers des questions si sensibles que celle de l’idéologie. Le passage est très significatif car les romans qu’a écrits l’auteur ne cessent d’interroger l’Histoire.

Le travail progresse dans une perspective claire.

Premièrement, convoquer les grandes conceptualisations faites au sujet de l’écriture.

Deuxièmement, faire un ancrage de la littérature maghrébine.

Troisièmement, solliciter et analyser l’œuvre.

Pour répondre à notre problématique et vérifier les hypothèses, nous avons jugé utile de diviser le travail en trois chapitres lesquels seront subdivisés en sections.

L'introduction sera, comme à l'accoutumée, réservée à la présentation du sujet et à la mise en place du raisonnement servant l'enchaînement du travail (la problématique, l'hypothèse, la méthodologie et le plan).

La première partie est un balisage théorique lié notamment à tous les travaux réalisés au sujet de l'écriture, du rôle de l'auteur dans la cité, des différentes acceptions du moi écrivant.

Dans une vision plus particulière, la deuxième partie aborde l'auteur dans le contexte maghrébin qui a hérité d'un discours subversif et qui se charge de la mission d'éduquer, voire de moderniser les sociétés.

La troisième partie interrogera l'œuvre. Certes, plusieurs approches optent pour une lecture faite exclusivement de l'œuvre au détriment de l'auteur qui n'est qu'un être socialement identifiable. Toutefois, nous tenterons à chaque fois que le besoin se fera sentir de faire appel à toutes les disciplines qui pourraient nous éclairer, afin de répondre à toutes les questions liées à notre recherche. Dans une perspective où le « je » ne peut plus prendre une distance vis-à-vis de la collectivité, il sera plus juste de vérifier la capacité du moi écrivant à préserver son identité pathologique et à accepter d'être soumis au tribunal public. « *…la haute qualification de l'intellectuel agissant lui confère une place dans la société, qui, selon les critères habituellement reconnus, lui permet de juger. Mais ce n'est point de ce lieu-là qu'il juge ; précisément, il se veut au-delà de cette spécification. »[[3]](#footnote-4)* Il ne s'agit donc pas exclusivement d'élucider le "je" chercheur d'os, ni le "je" qui assume une mission culturaliste, mais il est question de chercher la généalogie d'une idée, voire d'un processus d'idées qui "refuse" d'assumer le rôle attribué par la collectivité de crainte de le trahir en le passant par le poétique. Le poète n'est pas appelé à se confiner dans les trames narratives ou à jouer le rôle du psychothérapeute. La fonction poétique se voit dans l'obligation de servir une idéologie réclamée par une société qui n'arrive pas à faire sa mue dans le calme (une projection sur la décennie noire illustre la fracture subie par une société minée par des conflits issus d'un contexte caractérisé par la violence). Il n'est pas donc aisé de soustraire le "je" d'un collectivisme nourri par des discours à la fois antagonistes et compères. Aussi, il semble plus pertinent de situer la recherche dans une vision qui privilégie plutôt la conceptualisation mobile que le syncrétisme disciplinaire. Par ailleurs, nous est-il permis de faire appel à des travaux réalisés sur le fonctionnement de la société afin de ne pas succomber aux préjugés ayant régi l'imaginaire collectif au détriment d'un art vraisemblablement régi par des lois qui le donnent pour mineur.

Le travail s’achève sur la vérification des hypothèses en les confirmant ou en les infirmant.

**Bibliographie sélective**

Le corpus :

- DJAOUT Tahar, Les Chercheurs d’os, Tunis, Ed Cérès, 1994.

Les ouvrages

- ACHOUR Christiane et REZZOUG Simone, Convergences critiques, OPU, Alger, 2005.

- ADDI Lahouari, L’Algérie et la démocratie, Paris, Ed Découvertes, 1995.

- ADDI Lahouari, L’Impasse du populisme, Alger, Ed ENAL, 1990.

- ARKOUN Mohammed, Humanisme et Islam, Alger, Ed Barzakh, 2007.

- AZZA BEKKAT Amina, Regards sur les littératures d’Afrique, Alger, Ed OPU, 2006.

- BARBERIS Pierre, Blazac Une mythologie réaliste, Paris, Librairie Larousse, 1971.

- Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire, Paris, éd Dunod, 1999.

- BARTHES Roland, Le degré zéro de l’écriture, Paris, Ed Seuil, 1954.

- Le plaisir du texte, Paris, Ed Seuil, , 1982.

- BELLELMIN-NOËL Jean, La psychanalyse du texte littéraire, Paris, Ed Nathan, 1996.

- BOUZAR Wadi, Lectures maghrébines, OPU Publisud, Alger, 1984, P14.

- Roman et connaissance sociale, Ed OPU, Alger, 2006.

- B. QUANDT William, Société et pouvoir en Algérie, Alger, Ed Casbah, 1999.

- BRUNEL P, La critique littéraire, Que sais-je?, Paris, PUF, 1977.

- CHAULET ACHOUR Christiane, Malika Mokeddem Métissages, Blida, Ed Tell, 2007.

- DANINOS Guy, Aspects de la nouvelle poésie algérienne d’expression française, Québec, Ed Naaman, 1982.

- Les nouvelles tendances du roman algérien de langue française, Québec, Ed Naaman, 1979.

- DEJEUX Jean, Situation de la littérature maghrébine d'expression française, Alger, OPU, 1980.

- DELEUZE Gilles, Critique et clinique, Paris, Ed Minuit, 1993.

- DJAOUT Tahar, Fragments d’itinéraire journalistique, Oran Ed Dar El Gharb, 2004.

- DERRIDA Jacques, L’écriture et la différence, Paris, Ed Galilée, Ed Seuil, 1967.

- - DE SAUSSURE Ferdinand, Cours de linguistique générale, Bejaia, Ed Talantikit, 2002.

- DION Michel, Sociologie et idéologie, Paris, Ed Sociales, 1972.

- DUCHET Claude, Sociocritique, Paris, Ed Nathan, 1979.

- Esthétique et marxisme (ouvrage collectif), Union générale d’éditions, Paris, 1974.

- FAYOLLE Roger, La Critique, Paris, Ed Armand Colin, 1978.

- FREMEAUX Jacques et VALETTE Bernard , L’Ecriture de l’histoire,

Textes et documents sur l’Histoire, choisis et présentés Ed Marketing, Paris, 1980.

- FREUD Sigmund, Essais de psychanalyse, Paris, Ed Payot, 2001.

- HARBI Mohammed, La guerre commence en Algérie, Bruxelles Ed Complexes,1984.

- HEIDEGGER Martin, Chemins qui ne mènent nulle part, trad. Par W.Brokmeier, Paris, Gallimard, 1962.

- LE GALLIOT J, Psychanalyse et langages littéraires, Paris, Ed Nathan, 1977.

- LENINE, Ecrits sur l’art et la littérature, Moscou, Ed Progrès, 1978.

- LACHERAF Mostefa, L’Algérie nation et société, Alger, Ed Casbah, 2004.

- MAINGUENEAU Dominique, Le Contexte de L'oeuvre Littéraire, Paris, Ed Dunod,1993.

- Pragmatique pour le discours littéraire, Paris,Ed Nathan, 2001.

- MOKHTARI Rachid, Le nouveau souffle du roman algérien essai sur la littérature des années 2000, Alger, Ed Chihab, 2006.

- MAOUGAL ML, Luttes symboliques et culturelles, In Elites Algériennes, L2, Alger, Ed Apic, 2004.

- MAURIAC François, Commencement d’une vie dans Ecrits intimes, Paris, Ed Gallimard,

-MAURON Charles, Introduction à la psychanalyse de Mallarmé, Ed La Baconnière,Neuchâtel, 1963.

- MILLY Jean, Poétique des textes, Paris, Ed Nathan, 1992.

- RAIMOND Michel, Le roman depuis la Révolution, Paris, Ed.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Université EL HADJ LAKHDAR - BATNA

Faculté des Lettres et des Langues Etrangères

Ecole Doctorale Algéro-Française

**Vers un référentiel pédagogique par les compétences pour un enseignement efficient du F.O.S dans le département des Sciences Economiques de l’université de Sétif.**

Pour l’obtention du diplôme de Doctorat ès Sciences

Option : Didactique

Présentée et soutenue publiquement par

**Mme. Samira MERZOUK**

Directeur de thèse :

**Professeur Samir ABDELHAMID**

Université El Hadj Lakhdar Batna

**Le jury :**

M. Saîd KHADRAOUI Professeur, Université de Batna Président

M. Samir ABDELHAMID Professeur, Université de Batna Rapporteur

M. Abdelouaheb DAKHIA Professeur, Université de Biskra Examinateur

M. Gaouaou MANAA Professeur, Université de Batna Examinateur

M. Lakhdar KHARCHI Professeur, Université de M’sila Examinateur

**Année universitaire : 2015/2016**

**Introduction générale**

Les langues ont, de tout temps, constitué un moyen de communication entre les peuples, voire l’outil le plus utilisé. Pour pouvoir communiquer, les interlocuteurs doivent partager un code commun qui est le plus souvent la langue. C’est ainsi que l’apprentissage des langues est devenu primordial, surtout de nos jours, pour satisfaire des échanges avec l’étranger. Echanges qui deviennent inéluctables pour des raisons aussi bien touristiques qu’économiques, dans un monde qui est en perpétuel effervescence. C’est dans cette perspective que nous rejoignons Lehmann (1993) :

*(…) c’est au total le poids de l’histoire et de l’économie, l’« état du monde », et en particulier la nature des relations entre pays développés et pays en voie de développement, qui se font sentir dans les termes de l’échange linguistique.*[[4]](#footnote-5)

Dans notre pays, l’Algérie, nous retrouvons une diversité linguistique assez riche vu le nombre de langues qui y sont parlées avec leurs différentes variantes : la langue arabe, la langue amazigh et la langue française, tout en précisant que chacune d’elle a un statut bien spécifié par l’Etat.

D’ailleurs, la langue française, langue sur et avec laquelle nous travaillons dans notre recherche, a le statut de langue étrangère, et ce malgré un nombre considérable d’Algériens qui l’emploient au quotidien, ce qui classe l’Algérie comme premier pays francophone après la France d’après une étude faite en l’an 2000.[[5]](#footnote-6)

En effet, c’est une langue parlée au quotidien mais aussi une langue d’enseignement : comme matière à enseigner de l’école primaire au lycée mais également comme langue d’enseignement dans plusieurs filières du supérieur, sans oublier de mentionner qu’elle demeure un outil de travail dans de multiples secteurs professionnels : particulièrement les entreprises et les banques.

Ainsi, le personnel de ces milieux professionnels doit impérativement maîtriser cet outil de travail qu’est la langue française. Pour se faire, avant d’être parachuté de plein pied dans le monde du travail, les salariés passent bien évidemment par la case « université » où ils sont supposés acquérir les compétences nécessaires pour exercer les différents métiers auxquels ils se destinent : compétences linguistique et professionnelle.

Par ailleurs, les secteurs que nous avons cités précédemment recrutent, entre autres, les personnes titulaires d’une licence en « sciences économiques ». Cependant, un problème de taille a attiré notre attention et reste à traiter concernant les étudiants de l’université de Sétif inscrits dans cette filière.

En effet, tous les cours sont dispensés en langue arabe et ils n’ont qu’un seul module de français, tout en sachant pertinemment que ces étudiants sont inéluctablement condamnés, dans la majorité des cas, à exercer un métier où la langue française est l’unique outil de travail (c’est-à-dire en ce qui concerne la langue utilisée pour travailler).

A partir de ce constat, nous sommes restés perplexes quant à l’efficacité de l’enseignement-apprentissage de la langue française aux étudiants de cette filière et nous nous sommes interrogés si leurs besoins étaient pris en considération, puisque nous savons déjà, de par des témoignages, que les cours dispensés relèvent d’un français général et ne traitent pas d’un français de spécialité du domaine en question, qui est l’économie.

A ce sujet, *il convient alors de s’interroger sur ce que l’on attend de l’apprenant à l’issue de sa formation, sur les utilisations concrètes qu’il devra faire de la langue française. L’apprentissage de la langue est donc, fondamentalement, défini par son utilité présente et future.*[[6]](#footnote-7)

Par ailleurs, il nous parait alors judicieux de relever que les enseignants sont formés pour dispenser un enseignement du FOG[[7]](#footnote-8) et qu’ils n’ont pas le profil requis d’enseignants du FOS (devant la demande pressante des publics FOS, les enseignants se sont retrouvés égarés faute de formation, d’outils et des spécificités de ces publics), « *ils sont souvent désemparés, tant par la demande du public que par le fait de devoir aborder des domaines qui ne leur sont pas familiers. »[[8]](#footnote-9)*

De plus, la spécificité du domaine économique liée à l'usage de la langue dans les pratiques professionnelles nous a amenés à nous poser autant de questions quant à un français qui saura répondre à une exigence prenant en considération non seulement l'aspect linguistique mais le dépassant pour mettre en exergue l'aspect pragmatique et culturel.

En effet, la multiplication des contacts inter communautaires, la prépondérance des échanges économiques et commerciaux internationaux ainsi que le développement technologique et l'ouverture sur le marché mondial et sur les nouveaux systèmes universels d'enseignement universitaire, ont fait que l'étudiant algérien cherche vaille que vaille à s'approprier une nouvelle compétence de communication spécialisée qui a trait au domaine professionnel et à celui de l'enseignement de spécialité, « *dans la mesure où se crée alors, sous la pression donc des évolutions à la fois technologiques et politico-économiques, un besoin latent de formation linguistique, plus ou moins spécialisée selon les cas ».[[9]](#footnote-10)*

Ainsi, les étudiants doivent être munis de cette « arme » qu’est la langue, moyen de communication, pour tout échange professionnel.

Il est toutefois judicieux de signaler que les travaux que nous avons entrepris dans nos recherches de magistère sur le F.O.S. d’une filière relevant du domaine de l’économie et de la finance (« Techniques Bancaires » du C.F.C.[[10]](#footnote-11)de Sétif), nous ont permis d’avoir un premier regard sur la problématique. Par conséquent, nous souhaitons poursuivre notre cheminement initial, approfondir notre recherche et nous étaler davantage dans le même domaine mais en ciblant un public plus homogène, c’est-à-dire universitaire. Donc, un état des lieux de la question motive déjà notre choix.

C’est ainsi que nous nous sommes intéressés aux étudiants de la filière des sciences économiques, étant donné, comme nous l’avons déjà signalé, que tous les modules sont prodigués en langue arabe et que le module de français n’est, dans leur cursus, qu’un module étudié une fois par semaine à raison d’une heure et demie. Il est donc primordial (et justifié) que les cours de français soient adaptés à leurs besoins et à leurs attentes vu qu’ils ne disposent que de peu de temps pour s’imprégner des préceptes et de la terminologie de leur spécialité en langue française.

Ce constat nous a amenés à nous interroger sur :

Comment l’enseignement-apprentissage du F.O.S. peut-il répondre aux besoins et aux attentes des étudiants du département des sciences économiques de l’université de Sétif ? Quels sont leurs besoins et leurs attentes ? Quelles sont les compétences qu’ils devront maîtriser pour affronter le monde professionnel ? Quelle méthodologie et quels outils didactiques favoriseraient l’enseignement-apprentissage du F.O.S. pour cette filière en vue de leur faciliter l’accès à une documentation en langue française et éventuellement à les préparer au monde professionnel ?

Tout au long de notre recherche, nous essayerons d’apporter quelques éléments de réponses quant à l’efficacité et à la rentabilité de l’enseignement-apprentissage du F.O.S. dans le milieu économique.

Nous supposons, dès lors, qu’un enseignement de cours de FOS pourrait répondre aux besoins et aux attentes des étudiants inscrits en « sciences économiques » de l’université de Sétif, de par le fait de mener au préalable une analyse des besoins qui devrait aboutir à une formulation d’objectifs précis et à l’élaboration de cours adéquats pour ce type de public.

Notre seconde hypothèse consiste à avancer que leurs besoins relèveraient beaucoup plus de l’ordre de la compétence de la compréhension de l’écrit concernant tout ce qui serait relatif à l’accès à la documentation spécialisée du domaine de l’économie, mais pourraient également toucher la compétence de la production écrite pour la rédaction d’un compte-rendu par exemple, ou d’un rapport dans leur futur activité professionnelle. Sans omettre la possibilité qu’ils devraient avoir recours à l’oral lors d’un entretien d’embauche.

Quant à notre troisième hypothèse, elle sera relative aux incidences de la culture source qui pourrait provoquer un blocage interactif, des malentendus ou l’incompréhension lors de la communication au sein de leurs futurs lieux de travail, et qu’il serait judicieux, voire nécessaire, d’introduire la dimension culturelle dans leurs cours.

Nous supposons, enfin, que l’introduction de nouvelles méthodologies de travail seraient plus efficace, en favorisant durant les cours dispensés, par exemple les scènes de simulation et les jeux de rôle qui auront pour objectif de propulser l’étudiant dans le futur et de le préparer au monde professionnel. Il serait donc souhaitable d'amorcer un changement profond dans les pratiques d'enseignement du français pour notre public en renouvelant les approches actuelles.

En effet, les premières investigations que nous avons menées nous ont laissés dubitatifs quant aux enseignements prodigués au sein du département des sciences économiques, vu que les formateurs chargés du module de français n’ont aucun itinéraire pédagogique à suivre.

Sur ce, l’objectif de notre recherche serait donc de mettre en évidence les stratégies et les processus d’enseignement-apprentissage du F.O.S. dans la filière “sciences économiques” afin de le rendre plus efficace. Notre ambition serait d’intervenir dans une perspective éminemment actionnelle dans la mesure où nous essayerons de proposer des pistes qui viennent en aide à un (des) public(s) confronté(s) à des problèmes/barrières personnels ou professionnels relatifs au processus de l'acquisition d'une compétence langagière découlant du processus d'enseignement-apprentissage du FLE, et de proposer quelques orientations didactiques dans le but de guider et d’orienter les enseignants démunis de toute orientation.

Notre ambition serait de parvenir à déceler les disfonctionnements selon lesquels on constate l'état d'échec de nos étudiants à faire valoir leurs savoir-faire et leurs savoir-être dans le domaine et de se prononcer sur les facteurs réels de cet échec afin d'arriver à développer de manière cohérente et efficace cet enseignement du français de spécialité.

Par ailleurs, nous voudrions permettre aux étudiants de se familiariser avec le français de leur spécialité et leur faciliter l’accès à des ouvrages écrits en langue française relevant de leur domaine, donc de les munir d’outils pour pouvoir se documenter. Ceci, les amènerait à mieux comprendre leur spécialité et à pouvoir entrer de plein pied dans le monde professionnel où ils pourront interagir sans difficultés. En effet, cela leur permettrait “*d’être en mesure de consulter des ouvrages et autres publications en langue française, d’assister à des cours et conférences tenues en cette langue, d’assurer dans de bonnes conditions les tâches qui leur sont assignées”.[[11]](#footnote-12)*

Parmi nos objectifs également, le recensement, via une enquête de terrain, de ce qu’ils attendent des cours de français qui leur sont dispensés durant leur cursus universitaire et de leurs besoins académiques et professionnels, pour essayer de déterminer toutes les situations de communication auxquelles ils seront confrontés au sein du milieu professionnel.

Ainsi, nous pourrons atteindre un autre aspect de nos objectifs, qui est la proposition d’activités adéquates à ces étudiants qui, nous l’espérons, trouveront réponse à leurs besoins et à leurs attentes dans les cours que nous comptons leur soumettre. Des propositions qui visent l’aspect linguistique mais aussi *« …faire permettre, individuellement, l’accès à d’autres savoirs que la langue elle-même, ainsi qu’aux métiers auxquels ces savoirs ouvrent éventuellement la porte ».[[12]](#footnote-13)*

En effet, nous focaliserons notre centre d'intérêt sur la manière de développer des stratégies discursives et communicationnelles déployées en situation de face-à-face et son corollaire l'écrit, ainsi que sur la prise en charge de la dimension culturelle sur laquelle insiste Lehmann (1993) en avançant qu’il faut : *« …se donner les moyens méthodologiques d’intégrer la composante culturelle dans un apprentissage dont elle n’aurait jamais dû être absente ».[[13]](#footnote-14)*

Par ailleurs, notre recherche qui s’insère dans une orientation pédagogique vient déblayer le terrain pour l’un des acteurs principaux du processus d’enseignement du français qu’est l’enseignant.

Enfin, nous nous affairerons à élaborer un référentiel servant d'itinéraire visant à développer une compétence de communication adaptée à des contextes situationnels diversifiés en réadaptant les programmes et les contenus au contexte actuel.

Notre travail s'articulera, donc, sur une réflexion à propos de la finalité de l'enseignement du FOS pour les filières techniques, plus particulièrement les « sciences économiques », au sein de l’université de Sétif, pour tenter d'apporter des éléments de réponse, des propositions ou des solutions, ne serait-ce que partielles, aux problèmes existants.

Cependant, nous tenons à préciser que dans cette réflexion, nous ne visons, en aucune manière, à faire table rase de tous les facteurs qui caractérisent la situation actuelle de l'enseignement du FOS en contexte universitaire algérien (action trop ambitieuse, voire idéaliste) mais de démontrer l'échec de la politique du FOS en Algérie.

Notre travail s’articulera autour de quatre chapitres, vu que pour toute élaboration d’activités destinées à un public spécifique, comme nous allons le développer au cours de cette recherche, tout concepteur, à l’issue d’une demande ou d’une offre de formation, doit passer par quatre étapes majeures. Ainsi, chaque chapitre traitera l’une de ces étapes.

Le premier chapitre sera consacré, tout d’abord, à la genèse et à l’évolution du FOS : évolutions nominale et méthodologique. Puis nous procéderons à quelques comparaisons entre les dernières nées de ce domaine (FOS, FLP, FOU) pour bien délimiter notre champ de recherche. Nous préciserons également la place qu’occupe le FOS dans le champ de la didactique du FLE et nous mettrons en exergue ses spécificités par rapport au français général. Puis nous présenterons les différentes étapes d’élaboration d’un programme FOS, pour enfin aborder la première d’entre elles qui consistera à présenter le point de départ de cette modeste recherche.

Le deuxième chapitre, quant à lui, traitera l’analyse des besoins et des attentes de notre public cible, ou du moins la première partie, puisque c’est une étape qui s’étalera tout au long de notre recherche, comme nous allons le spécifier au sein de notre travail. Après avoir défini cette notion d’analyse des besoins, nous présenterons en outre, les différentes grilles d’analyse des publics et de leurs besoins élaborées par les spécialistes du domaine tels : Munby, Richterich, Lehmann, Mangiante et Parpette, etc., pour accéder enfin au processus de l’application de ces grilles sur notre public dans l’unique fin d’en déterminer les attentes et les besoins initiaux.

Le troisième chapitre sera une continuité du deuxième, dans le sens où nous poursuivrons toujours dans la même optique de recensement des besoins de nos étudiants, « (…) *les « besoins objectifs » mesurés par un extérieur… »[[14]](#footnote-15),* c’est-à-dire par leurs enseignants, mais également ceux qualifiés de professionnels. En effet, cette étape appelée collecte des données est relative au monde professionnel et permettra donc, de nous familiariser avec le domaine en question, de déterminer les multiples tâches qu’ils pourraient se voir confier et de collecter la documentation utilisée pour l’accomplissement de ces tâches. Ainsi les différentes situations de communication auxquelles ils seront confrontés seront préétablies.

Dans le quatrième chapitre, nous traiterons, dans un premier temps, les données recueillies lors de l’enquête de terrain. En effet, les documents récoltés au préalable seront analysés, opération qui fera ressortir les types de discours dominants au sein des milieux professionnels dont il sera question, ce qui nous permettra, dans un second temps, de baliser notre champ d’investigation en le délimitant par une sélection de compétence à installer chez notre public.

Enfin, nous clôturerons cette modeste recherche par la proposition d’un référentiel de compétences qui sera le guide des futurs enseignants chargés du module de français de la filière des « sciences économiques », et qui sera suivi de propositions d’activités adaptées à notre public et obéissant à l’aspect pragmatique de ce référentiel, en exploitant les documents authentiques précédemment récoltés.

**Bibliographie sélective**

**Ouvrages**

* BEACCO Jean-Marie., LEHMANN Denis, *Publics spécifiques et communications spécialisées,* coll. Recherches/applications, Hachette, Paris, 1990.
* BERTRAND, Olivier et SCHAFFNER, Isabelle (Dir.), *Le français de spécialité. Enjeux culturels et linguistiques*, Editions de l’Ecole Polytechnique, 2008.
* *Cadre Européen Commun de Référence*, *Apprendre, Enseigner,* Evaluer, Conseil de l’Europe, éd. Didier FLE, 2000.
* CARRAS, C., TOLAS, J., KOHLER, P. et SZILAGYI, E, *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*, Clé international, Paris, 2007.
* CASPAR, P. et CARRE, P. (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, DUNOD, Paris, 2004.
* CHALLE, O., *Enseigner le français de spécialité*, Economica, Paris, 2002.
* Conseil de l’Europe, *Cadre européen commun de référence. Apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, Paris, 2001.
* CLOOSE, Eliane, *Le français du monde du travail*, Presses universitaires de Grenoble, 2009.
* COSTA, V., COLLETTA, J-M., FINTZ, C., *La didactique du français dans l’enseignement universitaire,* Hachette, Paris, 1996.
* CUQ, J-P et GRUCA, I, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Grenoble, 2009.
* DEBOUVRY, P., GRANIE, A-M, MARAGNANI, A. et METGE, J., Formations rurales à l’international : méthodes et outils, Educagri Editions, Dijon, 2003.

LEHMANN, Denis, *Le français fonctionnel, enseignement fonctionnel du français,* Hachette, Paris, 1980.

LEHMANN Denis (dir.), *Lecture fonctionnelle de textes de spécialité*, Didier, Paris, 1980.

* LEHMANN Denis, *Objectifs spécifiques en langues étrangères,* Hachette, Paris, 1993.

LERAT Pierre, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris, 1995.

* MANGIANTE, Jean-Marc, PARPETTE, Chantal., *Le français sur objectifs spécifiques : de l’analyse des besoins à l’élaboration d’un cours*, Hachette, Paris, 2004.
* MANGIANTE, Jean-Marc, PARPETTE, Chantal, *Le français sur objectif universitaire*, PUG, Grenoble, 2011.
* MINDER, M., *Didactique fonctionnelle, objectifs, stratégies, évaluation, pour une nouvelle méthodologie,* Dessain, Liége, 1983.
* MOIRAND Sophie, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1990.
* MOURLHON-DALLIES Florence, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Didier, Paris, 2008.
* PEYTARD Jean et MOIRAND Sophie, *Discours et enseignement du français. Les lieux d’une rencontre*, Hachette, Paris, 1992.
* PORCHER, Louis, *L’enseignement des langues étrangères*, Hachette, Paris, 2004.
* RICHTERICH René, *Modèle pour la définition des besoins langagiers des adultes,* Clé International, Paris, 1973.

RICHTERICH René, *Système d’apprentissage des langues vivantes par les adultes*, Conseil de l’Europe, Hatier, 1973.

* RICHTERICH René, *Besoins langagiers et objectifs d’apprentissage,* Hachette, Paris, 1985.
* RICHTERICH R. et CHANCEREL J-L., *L’identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère*, Conseil de l’Europe, Hatier, 1977.

VIGNER Gérard et MARTIN Alix, *Le français technique*, Hachette/ Larousse, Paris, 1976.

* VIGNER Gérard, *Didactique fonctionnelle du français,* coll. Recherches/applications, Hachette, Paris, 1980.

**Articles**

ADAMI Hervé, « Dire le savoir-faire en contexte professionnel : problèmes, enjeux et perspectives », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

BEACCO Jean-Claude et LEHMANN Denis (coord.), « Publics spécifiques et communication spécialisée », in *Le français dans le monde*, Coll. Recherches/applications, Clé international, Août/Septembre 1990, n°235.

BESSE Henri, « Méthodes, méthodologie, pédagogie », in *Le Français dans le Monde,* Recherches et Applications, « Méthodes et méthodologies », Clé international, Janvier 1995.

BINON J.et VERLINDE S., « Les langue (s) de spécialité (s): mythe ou réalité? Lexicographie et langue (s) de spécialité (s) », in Des mots aux dictionnaires: travaux de la section lexicologie, lexicographie, onomastique, toponymie. Actes du XXII Congrès international de linguistique et philologie romanes, Bruxelles, 23-29 juillet 1998, Tubingen, Niemeyer, 616-628, 9 vls, 2002, pp. 39.

BORIN Gigliola et SCHMITT Paul-Henri, « Le regard perplexe du formateur en français sur objectifs spécifiques », in *Le français dans le monde*, Coll. Recherches/applications, Clé international, numéro spécial, 2004.

CARETTE Emmanuelle, « Aider des étudiants allophones à comprendre des cours universitaires : du parcours imposé vers le balisage pour randonnée en liberté », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Faire des études supérieures en langue française », Clé international et FIPF, Janvier 2010, n° 47.

CAVALLA Cristelle, « Méthodologie d’apprentissage de l’écrit universitaire », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Faire des études supérieures en langue française », Clé international et FIPF, Janvier2010, n° 47.

CHARDENET Patrick, « Mettre les langues au centre des enseignements supérieurs : des filières universitaires francophones aux compétences plurilingues », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Faire des études supérieures en langue française », Clé international et FIPF, Janvier 2010, n° 47.

CORTIER Claude et KAABOUB Abdelkrim, « Le français dans l’enseignement universitaire algérien : enjeux linguistiques et didactiques », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Faire des études supérieures en langue française », Clé international et FIPF, Janvier 2010, n° 47.

DAROT Mireille, « Les techniques de simulation et l’enseignement du FLE à des publics spécialisés », in *Publics spécifiques et communication spécialisée*.

DE FERRARI Mariela, « Langue et situations de travail : décloisonner pour mieux articuler », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

DELORME Jacques, « Quinze ans de formation au français en entreprise », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

DION Géraldine et TAVERNIER Cécile, « Entre français de spécialité et français langue professionnelle : le cas de la classe internationale de la Boulle », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

DROUADER, M., ABRY, M., MAINGUENOT, M., «Y a-t-il un français sans objectif (s) », *Les cahiers de l’ASDIFLE*, n°14, Acte des 29e et 30e rencontres, p16, Paris, Mars/Oct. 2002.

EXTRAMIANA Claire, « Promouvoir la maîtrise du français dans le cadre de la formation professionnelle », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

FRIJHOFF Willem, « Des origines à 1780 : l’émergence d’une image », in *Le français dans le monde*, Coll. Recherches/applications, « Histoire de la diffusion et de l’enseignement du français dans le monde », Clé international, Janvier 1998.

GOES Jan et MANGIANTE Jean-Marc, « Les écrits universitaires : besoins linguistiques et méthodologiques des étudiants allophones », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Faire des études supérieures en langue française », Clé international et FIPF, Janvier 2010, n° 47.

HAFEZ. S, « Français sur objectif universitaire ». [En ligne]

HOLTZER Gisèle, « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques, in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers », Clé international, Janvier 2004.

KAABOUB Abdelkrim, « Le français langue professionnelle », [en ligne].

LEHMANN Denis, « La communication spécialisée est un bouillon de cultures », *Le français dans le monde*, coll. Recherches et Applications, Clé international, Octobre 1993, n°260.

LETENDARD-MULDER Anne, « Construire un référentiel en français langue professionnelle : l’exemple des métiers de l’entretien du linge et de la maison », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

MANGIANTE Jean-Marc, « Une démarche de référentialisation en français des professions : le partenariat universités – Chambre de Commerce et d’Industrie de Paris (CCIP) », in *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Langue et travail », Clé international et FIPF, Juillet 2007, n° 42.

MANGIANTE Jean-Marc, « Des référentiels de compétences en français à visées professionnelles », in BERTRAND, O. et SCHAFFNER, I. (dir), *Le français de spécialité. Enjeux* *culturels et linguistiques,* Palaiseau : Editions de l’Ecole Polytechnique, 2008, pp. 83-92.

Dictionnaires

* CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d’analyse du discours*, édition du Seuil, Paris, 2002.
* CUQ Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde,* asdifle/ Clé International, Paris, 2003.
* ROBERT Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE,* coll. L’essentiel français, OPHRYS, Paris, 2008. (2ème éd, revue et augmentée).

1. ACHOUR Christiane et REZZOUG Simone, Convergences critiques, Alger, OPU,, 2005, P 261. [↑](#footnote-ref-2)
2. MIMOUNI Rachid, Le fleuve détourné, Paris, Robert Laffont, 1982, P 196. [↑](#footnote-ref-3)
3. BARBERIS Pierre, La Sociocritique, In Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire, Paris, Ed Dunod, 1999, P 136. [↑](#footnote-ref-4)
4. D. LEHMANN, *Objectifs spécifiques en langue étrangère. Les programmes en question*, éd. Hachette, Paris, 1993, p. 58. [↑](#footnote-ref-5)
5. Résultats de l’enquête effectuée par l’Institut Abassa, basé à Alger, au moi d’Avril 2000. [www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php\_37k](http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php_37k). Ces chiffres ont probablement augmenté depuis. [↑](#footnote-ref-6)
6. C. CARRAS (et all.), *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*, Clé international, Paris, 2007, p.9. [↑](#footnote-ref-7)
7. Français à Orientation Générale. [↑](#footnote-ref-8)
8. S. EURIN BALMET et M. HENAO DE LEGGE, *Pratiques du français scientifique. L’enseignement du français à des fins de communication scientifique*, Hachette, 1992, p. 7. [↑](#footnote-ref-9)
9. D. LEHMANN, op. cit., 1993, p. 58. [↑](#footnote-ref-10)
10. Centre de Formation Continue. [↑](#footnote-ref-11)
11. Abdelkrim KAABOUB, « Le français langue professionnelle », [en ligne]. <http://www.francparler.org/dossiers/flp5.htm> [↑](#footnote-ref-12)
12. D. LEHMANN, op. cit., p. 83. [↑](#footnote-ref-13)
13. Idem, p. 39. [↑](#footnote-ref-14)
14. Florence MOURLHON-DALLIES, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Didier, Paris, 2008, p. 194. [↑](#footnote-ref-15)